

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00343

ACQUISITIONS D'ŒUVRES D'ART - MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Le Bureau communautaire a été convoqué le 09 septembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 43

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 45

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Yves PARTRAT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,

M. Jean-Claude SCHALK donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

Membres titulaires absents excusés :

M. Christian FAYOLLE, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 26 septembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160729-D20160034310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160926

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016

ACQUISITIONS D'ŒUVRES D'ART - MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

La politique d'acquisition du Musée d'Art Moderne et Contemporain se concentre sur des chefs d'œuvres significatifs et typiques d'une période ou d'une école artistique. Dans cet esprit, le Musée se focalise sur des achats majeurs, représentatifs. Un musée qui n'acquiert pas est un musée qui meurt. Il s'agit d'assurer la position exceptionnelle du Musée, ce qui nécessite de pouvoir compléter la collection avec des œuvres artistiquement, historiquement, importantes. La capacité à réaliser régulièrement des achats d'œuvres significatives d'art contemporain permet de saisir les opportunités d'acquisitions d'œuvres quand elles sont encore accessibles.

Ainsi pour l'année 2016, sont proposés l'acquisition et le don des pièces suivantes :

- **Axe de collection : œuvres emblématiques des courants artistiques contemporains majeurs**

Une œuvre de Jonathan LASKER, « Power Becoming Love » 2005

Cet achat renforce la collection d'art américain qui est l'une des forces distinctives du Musée. Elle représente trois générations de créateurs depuis les années 1950, une cohérence exceptionnelle dans le paysage des musées français.

L'acquisition de cette œuvre importante, d'un montant de 195 000 € TTC, auprès de la Galerie Thaddaeus Ropac, 7 rue Debelleye, 75003 Paris, a été négociée avec un paiement échelonné (95 000 € en 2016 et 100 000 € en 2017) qui fait l'objet d'une autorisation de programme.

Cette acquisition fait suite à l'exposition Jonathan Lasker organisée en 2015. Régulièrement, le Musée a exposé des artistes confirmés de la scène américaine contemporaine, faisant écho aux artistes les ayant précédés, représentés dans la collection.

Dans la même ligne, le Musée a pu exposer Peter Halley et réaliser l'acquisition d'une œuvre importante de cet artiste américain.

Une subvention a été sollicitée auprès du FRAM (Fonds régional d'acquisition des musées), fonds paritaire de l'Etat et de la Région, qui se réunira cette année en une seule séance annuelle le 08 septembre 2016.

- **Axe design :**

- **un ensemble mobilier des Arcs 1800 de Charlotte PERRIAND**

La grande designer française, représentée dans notre collection et qui a fait l'objet d'une importante exposition dans les murs du musée, est intervenue pour la conception de mobilier lors du développement des stations de montagne de notre région dans les années 1960 - 1970.

Les achats proposés : « *Paire d'appliques modèle CP1* », 1962, « *Table d'appoint* », 1968, « *Bloc cuisine et bloc salle de bains* », 1975, « *2 tabourets* », 1978, d'un montant de 9 810 € TTC s'effectuent auprès de MG Galerie, 1 cours Victor Hugo, 42000 Saint-Etienne ;

- **un ensemble de Pierre GUARICHE**, datant de 1951. Il s'agit de « *3 chaises Papyrus* », d'un montant de 7 190 € TTC, auprès de la Galerie Pascal Cuisinier, 13 rue de Seine, 75006 Paris.

- **Axe arts graphiques / dessins :**

un dessin de Pierre SEINTURIER «*He stood there, lauthing*», 2016

Cette acquisition participe à la constitution de la collection d'arts graphiques contemporains. Elle fait suite à l'exposition de l'artiste au Musée en 2015.

L'acquisition de cette œuvre d'un montant de 3 000 € TTC s'effectue auprès de la Galerie Georges-Philippe & Nathalie Vallois, 36 rue de Seine, 75006 Paris.

- **Axe Jeunes créateurs : action du Club des Partenaires**

Le Musée s'engage depuis plusieurs années en faveur de la reconnaissance des jeunes créateurs particulièrement dans le domaine des arts graphiques et notamment du dessin. Le Musée bénéficie dans ce domaine du soutien du Club des Partenaires qui y contribue par le Prix des Partenaires. D'ailleurs, une part des versements des entreprises est affectée au financement de l'acquisition d'une œuvre d'art graphique d'un jeune artiste, constituant au fil des années, un fonds qui s'enrichit et a sa cohérence.

Le Club des Partenaires poursuit son souhait de contribuer financièrement à l'enrichissement des collections du Musée en permettant l'acquisition d'œuvres qui illustrent la volonté de soutien aux jeunes artistes :

Une œuvre de l'artiste lauréat du Prix des Partenaires 2015, Pierre SEINTURIER, « *A secret Admirer* », 2015

L'achat de cette œuvre d'un montant 5 000 € TTC s'effectue auprès de la Galerie Georges-Philippe & Nathalie Vallois 36 rue de Seine 75006 Paris,

Pour tous les achats, les prix sont systématiquement négociés et des remises sont obtenues sur les prix publics (jusqu'à 50 % cette année - cela représente 24 % de remise sur le montant total des acquisitions).

Toutes les acquisitions (achats et dons) destinées à compléter les collections du Musée d'Art Moderne et Contemporain de Saint-Etienne Métropole sont soumises, selon les procédures en vigueur, à la Commission scientifique régionale d'acquisition des Musées de France qui se prononce à la fois sur la pertinence artistique et scientifique, la cohérence par rapport aux

fonds des Musées, ainsi que sur les prix. Lors de la séance de la Commission du 14 mars 2016, les choix d'acquisition des œuvres de Jonathan LASKER et Pierre SEINTURIER ont reçu un avis favorable. Les dernières acquisitions seront présentées à la séance du 15 septembre 2016.

Le montant total des acquisitions, soit 220 000 € TTC sera imputé sur les crédits ouverts à l'article 2161, opération 63 pour un montant respectivement de 120 000 € et de 100 000 € TTC sur les budgets 2016 et 2017 conformément à l'autorisation de programme.

Les recettes prévisionnelles seront recouvrées aux articles 1322 « subvention Région » et 1321 « subvention Etat » pour un montant prévisionnel de 48 000 € chacune, ainsi que, pour la recette mécénat, à l'article 7713 « libéralités reçues » pour un montant prévisionnel de 5 000 €.

▪ **Dons**

Il est rappelé, par ailleurs, que les collections du Musée d'Art Moderne et Contemporain s'enrichissent également régulièrement grâce à des dons. Ainsi en 2016, les dons suivants ont été reçus des artistes :

Jonathan LASKER fait don au Musée de trois dessins « *Sans titre* », 1991 ; « *Sans titre* », 2002 ; « *Sans titre* », 2010 d'une valeur de 45 000 € présentés à la Commission Scientifique Régionale d'Acquisition de mars 2016.

Nina KOVACHEVA fait don au Musée d'un dessin « *Doubts or Fears* », 2015 d'une valeur de 15 000 € présenté à la Commission Scientifique Régionale d'Acquisition de septembre 2016.

Anna LUITHLE fait don au Musée d'une installation « *Sammeltasse* », 2011 d'une valeur de 6 500 € présentée à la Commission Scientifique Régionale d'Acquisition de septembre 2016.

Roselyne TITAUD fait don d'une photographie « *Das Oktogon (Stockwerke nr 8)* », 2011 d'une valeur de 5 000 € présentée à la Commission Scientifique Régionale d'Acquisition de mars 2016

L'acceptation des dons est validée par une décision du Président.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve les acquisitions d'œuvres ci-dessus énumérées et autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer les contrats d'acquisition,**
- **la dépense sera imputée sur les crédits ouverts à l'article 2161, opération 63 pour un montant respectivement de 120 000 € et de 100 000 € TTC sur les budgets 2016 et 2017 conformément à l'autorisation de programme.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU